Justice écologique

Développement et Paix
CARITAS CANADA

« La justice environnementale… représente une nécessité urgente, qui va au-delà de la simple protection de l'environnement. Il s'agit en réalité d'une question de justice sociale, économique et anthropologique. » — Pape Léon XIV

Nous assistons actuellement à une dégradation croissante de la Terre et à des bouleversements climatiques aux conséquences de plus en plus visibles : pollution, contamination des sols et des cours d'eau, dégradation des écosystèmes, perte de biodiversité et des moyens de subsistance ainsi que déforestation galopante. Ces impacts touchent davantage les régions les plus appauvries de la planète mais qui, paradoxalement, ont contribué le moins à ces bouleversements.

Principales causes de la situation actuelle

Plusieurs facteurs sont à l'origine des injustices écologiques et climatiques.

- Le **modèle extractiviste prédateur** fondé sur la recherche du profit plutôt que du bien commun, qui exploite, détruit et pollue la Terre et les communautés sans limites.
- Le **modèle économique de croissance illimitée et d'obsolescence programmée** qui ignore les coûts sociaux, environnementaux et humains de la production, des déchets et de la destruction des biens communs.
- Les **pratiques d'exploitations de type colonialiste** qui perpétuent les discriminations, les abus et les violations des droits fondamentaux.
- La **prise de contrôle et des décisions politiques par les entreprises** (corporate capture) entrainant une **monopolisation des espaces de gouvernance par le secteur privé** au détriment des droits des populations et de la planète.
- La **marchandisation de la planète et du vivant** qui favorise des politiques permettant l'exploitation et la dégradation des ressources naturelles.
- La **prolifération de fausses solutions « vertes »** qui ne s'attaquent pas aux causes profondes, freinent les changements structurels nécessaires et maintiennent le statu quo et les injustices écologiques.

Principales communautés concernées

Au-delà du droit à l'alimentation, à l'eau et à la santé, la justice écologique défend aussi les **droits à la sécurité et à la vie**. Dans cette optique, nous travaillons avec des communautés vulnérabilisées et exclues, qui subissent de façon disproportionnée les impacts de la crise climatique, notamment :



LES MOUVEMENTS PAYSANS

qui défendent leurs droits, l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et la réforme agraire.



LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET SYNDICAUX

qui luttent pour la justice sociale et contre les fausses solutions environnementales.



LES PERSONNES DÉFENSEURES DES DROITS ET DES TERRITOIRES

souvent criminalisées ou victimes de violence.



LES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES PAR LES CONFLITS ET LES MÉGAPROJETS

extractifs imposés sans consentement ainsi que les personnes réfugiées, déplacées et les communautés qui les accueillent.

LES PEUPLES AUTOCHTONES

dont les modes de vie protègent la biodiversité et les territoires ancestraux.

LES ORGANISATIONS ET RÉSEAUX DE L'ÉGLISE

engagés pour l'écologie intégrale et la défense des terres autochtones.

LES MÉDIAS POPULAIRES ET INDÉPENDANTS

qui sensibilisent aux enjeux environnementaux et diffusent une information accessible et non manipulée.

LES FEMMES ET LES FILLES

particulièrement touchées par les changements climatiques et les inégalités d'accès aux ressources et aux droits.

La recherche du changement social

Saviez-vous que...

Les pays et les populations ne contribuent pas également à la crise climatique, mais en subissent souvent les impacts de façon inégale. Les pays du Sud, pourtant responsables d'une faible part des émissions mondiales de gaz à effet de serre, sont parmi les plus durement touchés par les changements climatiques.

Nous cherchons à rétablir un équilibre entre les dimensions environnementales, sociales et économiques afin de promouvoir un avenir durable pour les populations et les générations futures.

Notre travail s'articule principalement autour de :

- La **promotion de la souveraineté alimentaire** fondée sur le droit des peuples à définir leur système alimentaire afin de favoriser des changements sociaux, tout en protégeant l'environnement, la biodiversité et le bien commun.
- L'**adoption de l'agroécologie**, comme science de la résilience et approche d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, pour développer des pratiques agricoles durables en harmonie avec les écosystèmes.
- L'**appui aux économies paysannes et à la ruralité sensibles aux droits des femmes** afin de lutter contre l'exploitation, contre l'exode rural ainsi que contre l'instrumentalisation des jeunes par les groupes armés à des fins de violences.
- Le **renforcement de la souveraineté énergétique** en s'opposant à la privatisation des rivières et à l'exploitation abusive des ressources naturelles.
- La **démocratisation des espaces de gouvernance** pour favoriser la participation citoyenne et l'inclusion des groupes sous-représentés dans la définition de leur propre vision du développement.

Ensemble, nous agissons pour :

Réduire les risques de catastrophe et sensibiliser les communautés en renforçant le rôle des organisations locales dans la protection civile.

Réduire les risques en contexte humanitaire grâce au verdissement des camps de personnes réfugiées et à des initiatives de protection des ressources naturelles et de santé.

Soutenir des initiatives locales : jardins communautaires, gestion des déchets, reboisement, protection des terres et des moyens de subsistance, ainsi que l'entrepreneuriat des femmes.

Promouvoir des lois environnementales plus strictes pour encadrer les activités des compagnies extractives.

Sensibiliser à l'importance des écosystèmes dans la régulation du climat et défendre la protection de la biodiversité et des territoires autochtones.

Développer une gouvernance environnementale inclusive en soutenant les communautés paysannes dans la définition des règles pour la souveraineté alimentaire et la protection de l'environnement.